vaulx-en-velin
Grand projet de ville

GSUP

# VAULX-EN-VELIN

Mai 2017

# Convention Gestion Sociale et Urbaine de Proximité TFPB 2017-2020

vaulx en velin

# Table des matières


**I Le contexte et les enjeux ..... 5**

La nouvelle donne du Contrat de Ville 2015-2020 ..... 5
Nouveau cadre national d'abattement de la TFPB / Convention unique GSUP - TFPB ..... 5
Rappel historique GSUP à Vaulx-en-Velin ..... 6
Le bilan 2007-2015 (convention 2007-2009 prolongée, puis reconduite par avenant) ..... 6
3 enjeux identifiés pour les années 2017-2020 ..... 6
Méthode d'élaboration de la présente convention 2017-2020 ..... 7

**II Le plan d'action transversal 2017-2020 ..... 8**

1/ Renforcer les fondamentaux de la qualité de service en mobilisant en priorité les moyens de droit commun ..... 8
2/ Développer des actions innovantes autour du « S » de la GSUP ..... 12

**III Les projets par quartier ..... 15**

1/ Définir un plan d'action partenarial sur 7 quartier ciblés prioritaires ..... 16
2/ Les quartiers où il faut intervenir prioritairement ..... 18
*Vernay-Verchères ..... 18*
*Mas du Taureau/pré de l'herpe ..... 20*
*Cervelières / Sauveteurs ..... 22*
*Noirettes ..... 23*
*Grappinière ..... 24*
*La Balme / Les Chalets ..... 26*
*Barges / Cachin ..... 27*
3/ Les quartiers de veille ..... 28

**IV Les modalités de mise en œuvre ..... 29**

1/ Le Pilotage et la mise en œuvre opérationnelle ..... 29
2/ Outils financiers et méthodologiques ..... 30
3/ Évaluation ..... 30
4/ Durée et champ d'application de la convention ..... 31
5/ Engagement des partenaires ..... 31

**Annexes ..... 33**

1/ Tableau Synthétique : enjeux, objectifs, plan d'action ..... 33
2/ Tableau de programmes d'actions ..... 36
3/ Macro planning type d'une année de programmation GSUP ..... 37
4/ Glossaire ..... 38

## PRÉAMBULE

La Gestion Sociale et Urbaine de Proximité (GSUP) est au cœur des enjeux de la Politique de la Ville pour améliorer le cadre de vie des habitants et favoriser la participation des habitants à la gestion de leur quartier.

Elle constitue une réponse partenariale et concertée des acteurs locaux (collectivités, institutions, bailleurs, associations) aux problématiques identifiées sur le terrain.

Initiée dès les années 80, puis institutionnalisée en 1999, elle n'a cessée d'être confortée au fil des différentes étapes de la Politique de la Ville.

En contribuant fortement à l'amélioration du cadre de vie et à la qualité du vivre ensemble, la GSUP est un des leviers de la réussite humaine de la Politique de la Ville.

# I LE CONTEXTE ET LES ENJEUX

## LA NOUVELLE DONNE DU CONTRAT DE VILLE 2015-2020

La loi de programmation pour la ville et la cohésion sociale, dite loi Lamy du 21 février 2014 introduit le principe d'un contrat unique actant l'idée d'une connexion systématique entre l'urbain et le social au travers d'un Contrat de Ville porté par les agglomérations et décliné localement dans les différentes communes concernées par la géographie prioritaire.

Elle précise que « la Politique de la Ville est une politique de cohésion urbaine et de solidarité, nationale et locale, envers les quartiers défavorisés et leurs habitants. Elle est conduite par l'État, les collectivités territoriales et leurs groupements dans l'objectif commun d'assurer l'égalité entre les territoires, de réduire les écarts de développement entre les quartiers défavorisés et leurs unités urbaines et d'améliorer les conditions de vie des habitants. »

Elle retient 4 piliers : la cohésion sociale, le cadre de vie et renouvellement urbain, le développement économique et l'emploi/insertion, les valeurs de la République et la citoyenneté.

Elle a également défini une nouvelle géographie prioritaire avec un resserrement des territoires concernés, soit 1 300 quartiers à l'échelle nationale. Vaulx-en-Velin compte 3 Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV) dont :

- **Quartier Nord Vaulx-en-Velin Grande Île** (*Grappinière, Petit Pont, Grolières, Noirettes, Cervelières-Sauveteurs, Mas du Taureau, Pré de l'Herpe, Centre-ville, Écoin-sous-la-Combe, Thibaude, Vernay-Verchères, Barges-Cachin),*
- **Quartier Vaulx-en-Velin Sud** *(La Balme-Les Chalets, Cités Tase, Les Bruyères),*
- **Quartier Bron-Vaulx-en-Velin-Terraillon/Chénier** (Genas-Chénier).

Le secteur « Vaulx-en-Velin Grande Île » est également retenu comme l'un des 200 Quartiers d'Intérêt National dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU).

## NOUVEAU CADRE NATIONAL D'ABATTEMENT DE LA TFPB / CONVENTION UNIQUE GSUP - TFPB

La loi de finances 2015 a confirmé le rattachement de l'abattement TFPB au Contrat de Ville. Le cadre national, cosigné par l'État, les associations d'élus et l'USH le 29 avril 2015, prévoit l'élaboration d'une convention qui fixe les objectifs, le programme d'actions et les modalités de suivi annuel. Il précise qu'elle a vocation à s'articuler avec les démarches de Gestion Urbaine de Proximité, et qu'à ce titre, les actions des organismes HLM prises en compte dans le cadre de l'abattement de TFPB font partie du programme d'actions réalisées dans le cadre de la GSUP.

Ainsi, il acte que le nouveau cadre contractuel est formalisé dans une convention unique GSUP TFPB. Sur la Métropole de Lyon, une nouvelle convention d'agglomération GSUP a été approuvée par délibération du Conseil de la Métropole du 27 juin 2016. Elle est déclinée pour Vaulx-en-Velin dans la présente convention locale d'application pour les années 2017-2020.

Enfin, une mise en cohérence sera assurée entre la présente convention et la convention avec l'Agence Nationale de Rénovation urbaine, dont le Protocole de Préfiguration a été signé le 17 mars 2017.

## RAPPEL HISTORIQUE GSUP À VAULX-EN-VELIN

La démarche est ancienne sur Vaulx-en-Velin, la première convention ayant été établie en 1995, avant même la note de cadrage de la Direction Interministérielle à la Ville de 1999, faisant du territoire un site pilote à l'échelle nationale. D'un contexte initial d'enjeu de lutte contre la vacance par la revalorisation du cadre de vie porté par les bailleurs sociaux, le partenariat s'est progressivement élargi pour traiter les problèmes de gestion en transversalité et a permis de décliner des démarches territoriales sur l'ensemble des quartiers et favoriser l'implication des habitants dans l'amélioration du fonctionnement au quotidien.

## LE BILAN 2007-2015 (CONVENTION 2007-2009 PROLONGÉE, PUIS RECONDUITE PAR AVENANT)

Des éléments de bilan ont été identifiés par les partenaires dans le cadre de l'élaboration du Contrat de Ville et de la Convention GSUP de Vaulx-en-Velin.

### Les avancées et points positifs reconnus par les partenaires

- **Une veille territoriale et animation partenariale à poursuivre**, avec des outils qui ont fait leurs preuves (États des Lieux Croisés, répertoires « Qui fait quoi », enquêtes de satisfaction), voire à développer dans le cadre de coordinations de proximité,

- **Un cadre de vie nettement amélioré** (8 Millions d'euros investis dans les parties communes et logements grâce au chapitre « Qualité de service » de la convention ANRU, 92 petits aménagements de proximité sous maîtrise d'ouvrage bailleurs et 86 sous maîtrise d'ouvrage Ville réalisés grâce au chapitre « Aménagements »),

- **Des actions de sur-entretien et de sensibilisation** (chantiers jeunes, messagers du tri, campagnes d'affichage, traitement de points noirs, « Faites de la propreté »),

- **Des expérimentations d'actions de sensibilisation au développement durable et de lutte contre la précarité énergétique** (appartements pédagogiques, kits économies d'énergies, accompagnement individuel des ménages, jardins, recycleries),

- **Un renforcement de la présence de proximité et de la qualification des agents** (Centre de ressource avec production de plusieurs outils / guides, agents de développement chez les bailleurs),

- **De multiples initiatives pour promouvoir une vie sociale de proximité** (Cafés rencontre, instances de participation citoyenne développées par la Ville, fêtes des voisins, ateliers de co-construction).

### Ce qui reste en jeu et à développer dans les prochaines contractualisations GSUP

- **Des problèmes de tranquillité résidentielle, d'incivilités et de vandalisme** qui persistent (véhicules ventouses ou en voie d'épavisation, mécanique sauvage, occupation abusive de parties communes, trafics de stupéfiants, circulation intempestive des deux roues),

- **Des problèmes de propreté et de gestion des déchets** qui demeurent importants (dépôts d'encombrants, jets d'ordures par les fenêtres, manque voire absence de tri, inadaptation des mobiliers de collecte des ordures ménagères),

- **Une participation des habitants qui reste fragile** (manque de locaux associatifs ou d'activité dans certains quartiers, absence de comités de locataires dans certaines résidences, faible participation d'habitants aux États des Lieux Croisés).

### 3 ENJEUX IDENTIFIÉS POUR LES ANNÉES 2017-2020

- **Enjeu 1 : Renforcer les fondamentaux de la qualité de service en mobilisant en priorité les moyens de droit commun**

- **Enjeu 2 : Développer des actions innovantes autour du « S » de la GSUP**

- **Enjeu 3 : Définir un plan d'action partenarial pour 7 quartiers ciblés prioritaires**

## MÉTHODE D'ÉLABORATION DE LA PRÉSENTE CONVENTION 2017-2020

L'élaboration de cette convention s'est appuyée sur un travail partenarial avec des séances de travail thématiques et des états de lieux croisés, ainsi que sur une analyse fine des programmations et bilans d'actions. L'ensemble de la démarche s'est déroulée sur un an et demi, entre octobre 2015 et avril 2017, co-animé par les chargés de mission du GPV, d'ABC HLM et de la DDT.

- **Octobre 2015 (Commission GSUP)** :
  lancement de la démarche d'élaboration de la nouvelle convention, validation des orientations et de la démarche
- **Novembre 2015 à février 2016 :**
  conduite de 3 groupes de travail sur 3 thématiques (participation des habitants et relations bailleurs / locataires, maîtrise des charges et développement durable, insertion sociale et professionnelle)
- **Mars et avril 2016 :**
  États des Lieux croisés sur les 7 quartiers ciblés prioritaires et définition d'enjeux et pistes d'actions par quartier
- **Mai 2016 (Commission GSUP) :**
  validation des enjeux thématiques transversaux et des enjeux
  et pistes d'actions territoriales
- **Juin 2016 :** délibération en Conseil de la Métropole de la convention-cadre d'agglomération
- **Juillet 2016 à février 2017 :**
  analyse des programmations GSUP et TFPB, des bilans d'actions, déclinaison des enjeux en objectifs et en plans d'actions, rédaction de la nouvelle conventioncadre
- **Mars 2017 :**
  réunions de validation technique de cette convention-cadre, et notamment des
  objectifs et plans d'actions
- **Avril 2017 (Commission GSUP) :**
  validation de la convention-cadre 2017-2020
- **Mai 2017 :**
  délibération de cette convention-cadre en Conseil Municipal

# II LE PLAN D'ACTION TRANSVERSAL 2017-2020

## 1/ RENFORCER LES FONDAMENTAUX DE LA QUALITÉ DE SERVICE EN MOBILISANT EN PRIORITÉ LES MOYENS DE DROIT COMMUN

Il est indispensable d'avoir une vision partagée sur ce que l'on entend par « droit commun », et notamment les moyens de droit commun mobilisés dans les quartiers QPV. La Politique de la Ville est une politique publique mobilisant des moyens spécifiques (subventions GSUP et abattement de TFPB notamment dans le cadre de la Gestion sociale et urbaine de proximité, crédits Politique de la Ville de l'État) pour répondre aux problématiques spécifiques des territoires de la géographie prioritaire. Ces moyens viennent donc compléter les moyens dits de droit commun, et non se substituer à ces moyens.

Par conséquent, il est essentiel d'avoir une vision transparente concernant la mobilisation effective de ces moyens de droit commun sur les fondamentaux de la qualité de service, et d'expertiser les écarts effectifs en coûts de gestion dans les quartiers prioritaires comparativement aux autres territoires, et ainsi, d'identifier les moyens complémentaires à y déployer.

Cette optimisation de la mobilisation de moyens exceptionnels permet ainsi de générer des marges de manœuvre pour faire émerger de nouvelles actions de lien social (enjeu n°2).

## A/ RENFORCER ET POURSUIVRE LA PROFESSIONNALISATION DU PERSONNEL DE PROXIMITÉ

La présence de proximité reste un élément fondamental de la relation entre le bailleur et ses locataires. Dans le cadre de leur relation directe avec les résidents en tant que premiers interlocuteurs au quotidien, ils ont besoin d'être soutenus, accompagnés, d'échanger sur leur pratique, sur les difficultés qu'ils rencontrent, outillés par rapport à certaines problématiques.

### • Optimiser la mobilisation du centre de ressources métropolitain, et cibler les sujets en fonction des problématiques locales

Mis en place à Vaulx-en-Velin depuis 1998, à la suite de formations de gardiens d'immeubles en inter-bailleurs, puis élargi au territoire de Vénissieux à partir de 2006, le Conseil d'Administration d'ABC HLM a souhaité en 2016 l'étendre à l'échelle du territoire métropolitain.

Les outils développés à partir des problèmes émergents en particulier sur les territoires de Vaulx-en-Velin et Vénissieux peuvent être diffusés dans l'ensemble des QPV de l'agglomération de Lyon.

Si l'ancrage territorial vaudais sera dorénavant moindre, les axes de travail restent très en lien avec ceux identifiés dans le cadre de cette présente Convention.

- *Maîtrise d'ouvrage : ABC HLM*
- *Partenaires associés : bailleurs, GPV, DDT*
- *Contenu et axes de travail : propreté / déchets et question des encombrants, tranquillité / sécurité et lien avec le CLSPD, développement social par la mobilisation de locaux de proximité au service de l'activité économique et le rôle que les bailleurs peuvent jouer en matière d'insertion, participation au Conseil local de santé mentale, co-animation d'instances inter directeurs d'agences vaudaises..*
- *Outils / moyens : bailleurs, crédits métropole, mobilisation de l'exonération TFPB à l'étude*

### • Développer la présence de proximité et les missions favorisant le lien social et l'animation territoriale

En complément au rôle de proximité des gardiens et responsables de secteurs, qui contribuent dans leur relation quotidienne à la cohésion sociale dans les résidences, il est indispensable de maintenir et développer des missions leur venant en appui dans la conduite d'actions collectives, de développement social, ou répondant à des problématiques de tranquillité résidentielle.

- *Maîtrise d'ouvrage : bailleurs*
- *Partenaires associés : GPV, DDT, différents acteurs de proximité*
- *Contenu et axes de travail : valoriser la fonction relationnelle des personnels de proximité dans le rôle de veille territoriale, développer des postes d'agents de développement local, de référents tranquillité, de chargé de prévention et vie sociale, chargés de site…*
- *Outils / moyens : bailleurs, programmation financière TFPB*

## B/ POURSUIVRE L'AMÉLIORATION DE L'ENTRETIEN ET DE LA PROPRETÉ

Malgré de réels efforts pour parvenir à un niveau de propreté global satisfaisant avec des actions de surentretien tant dans les parties communes que sur les espaces extérieurs, les résultats restent fragiles. Certains comportements (dépôts sauvages, jets par les fenêtres, mécanique sauvage) restent problématiques et nécessitent une réactivité sur le terrain et une adaptation. Il est encore plus nécessaire d'améliorer la coordination des interventions, de les renforcer et d'agir sur le traitement des encombrants.

### • Actualiser le « Qui fait Quoi » en une version électronique réactualisable

Le « Qui Fait Quoi » est un outil de travail destiné aux différents intervenants sur chacun des quartiers prioritaires (bailleurs, personnel de proximité, agents des collectivités, prestataires) et représentants des locataires. Il permet de repérer rapidement les secteurs et domaines d'interventions de chacun, le type de prestations réalisées et les contacts de chaque intervenant.

La dernière édition de cet outil date de 2013. Il est considéré comme essentiel par les différents acteurs de la propreté, des bailleurs comme des collectivités. Ceci étant, les évolutions sont nombreuses (domanialités, turnover des professionnels) et il nécessite des actualisations fréquentes. Il est donc proposé de l'intégrer en version numérique en ligne sur le site du GPV en cours de refonte (en prévoyant des codes d'accès.

- *Maîtrise d'ouvrage : GPV*
- *Partenaires associés : ensemble des acteurs concernés par les questions de propreté et de la maintenance*
- *Contenu et axes de travail : cartographie des domanialités, prestations assurées par chaque acteur, coordonnées des intervenants…*
- *Outils / moyens : répertoire spécifique du site internet GPV*

### • Améliorer la coordination des interventions et leur réactivité

La multiplicité des intervenants en matière de propreté et de maintenance nécessite une véritable articulation et une complémentarité pour optimiser le service rendu. En complément au « qui fait quoi », il est indispensable sur des secteurs sensibles de mettre en place des dispositifs partenariaux spécifiques en coopération avec les coordinations d'acteurs de proximité sur les quartiers prioritaires.

- *Maîtrise d'ouvrage : GPV*
- *Partenaires associés : services propreté Métropole, service cadre de vie Ville, service promotion de la santé Ville, bailleurs, prestataires, ACI*
- *Contenu et axes de travail : participation des services urbains aux « États des lieux croisés », actualisation de la convention Ville ASP Cervelières concernant l'entretien des espaces extérieurs des copropriétés…*
- *Outils / moyens : Convention qualité propreté Ville / Métropole, Plan propreté Ville, Mission coordination territoriale de la Métropole…*

### • Améliorer la gestion des encombrants et traiter les secteurs avec des problèmes récurrents de dépôts sauvages

L'enjeu est de traiter de façon globale et durable la problématique des encombrants que l'on retrouve sur l'ensemble des quartiers, mais également de se donner les moyens partenariaux d'éradiquer certains points noirs.

- *Maîtrise d'ouvrage : GPV, ABC HLM*
- *Partenaires associés : Métropole, Ville, bailleurs, éco-organismes*
- *Contenu / axes de travail : développement des recycleries de proximité, fermeture de l'accès à certains espaces (ex : parking Leader Price)*
- *Outils / moyens : dispositifs complémentaires aux déchèteries (points de collecte temporaire, déchèteries mobiles), projet de plateforme « recyclerie » d'agglomération*

## C/ OPTIMISER LES DISPOSITIFS DE TRANQUILLITÉ PUBLIQUE ET RÉSIDENTIELLE, EN LIEN AVEC LE CLSPD

En complément au dispositif « Présence Tranquillité » (mission confiée à Zeus Sécurité) mobilisé par certains bailleurs, à l'installation de vidéosurveillance dans certaines parties communes et espaces résidentiels, le partenariat autour des questions de sécurité entre la Ville, les bailleurs, et la Police Nationale est nécessaire pour concourir à la tranquillité sur l'ensemble des quartiers de la géographie prioritaire, et plus particulièrement dans le parc social.

### • Améliorer le dispositif d'enlèvement des épaves

Ce dispositif partenarial nécessite d'être optimisé ; il est nécessaire d'apporter des précisions sur la réglementation et le fonctionnement de l'enlèvement des épaves (parking ouvert, parking fermé), ainsi que d'améliorer la réactivité de ces enlèvements. La question de la facturation du quote-part de chaque bailleur au dispositif est à l'étude.

- *Maîtrise d'ouvrage : Ville de Vaulx-en-Velin (DPSSU)*
- *Partenaires associés : bailleurs, GPV, DDT*
- *Contenu / axes de travail : charte de fonctionnement du dispositif*
- *Outils / moyens : Ville, Métropole, TFPB*

### • Mobiliser les moyens de la DPSSU et articuler les coordinations d'acteurs de proximité avec les instances du CLSPD

Une articulation étroite est à améliorer entre les démarches conduites dans le cadre de la GSUP et les différentes instances partenariales du CLSPD.

Parallèlement, l'équipe de médiateurs de la Ville est désormais rattachée à la DPSSU et leur mission de veille et de prévention sur les espaces publics doit être territorialisée à partir de 2017. Ils ont donc un rôle essentiel de présence de proximité et d'observation territoriale qu'il est indispensable d'articuler avec les autres acteurs de proximité.

- *Maîtrise d'ouvrage : GPV, DPSSU, ABC HLM*
- *Partenaires associés : Police Nationale, Délégué du Préfet*
- *Contenu / axes de travail : décliner le CLSPD en une instance stratégique « commission bailleurs » trimestrielle (identifier les priorités de manière concertée, s'accorder sur le diagnostic des situations et des réponses à mettre en œuvre, échanger sur les méthodes, les outils et les organisations), une instance opérationnelle mensuelle (anticipation des problèmes, traitement de situations) ; et éventuellement des cellules de veille ponctuelles en fonction de problématiques territoriales à traiter ; outiller les médiateurs avec une grille d'observation territoriale et les associer aux instances de coordinations des acteurs de proximité mises en place dans le cadre de la GSUP sur chaque quartier prioritaire.*
- *Outils / moyens : Ville, bailleurs, Police Nationale, Métropole*

## 2/ DÉVELOPPER DES ACTIONS INNOVANTES AUTOUR DU « S » DE LA GSUP

La GSUP peut-être un vecteur de lien social dans les quartiers, d'implication des habitants dans leur cadre de vie, un levier d'insertion sociale et professionnelle, et une opportunité pour apporter des réponses aux défis du développement durable.

Les marges de manœuvre financière générées en optimisant les moyens de droit commun sur les fondamentaux permettent de mobiliser de la ressource pour continuer à faire émerger de nouvelles actions ou démarches contribuant à la cohésion sociale dans ces territoires.

### A/ RENDRE LES HABITANTS ACTEURS DE L'AMÉLIORATION DE LEUR CADRE DE VIE

Malgré les moyens non négligeables qui ont été consacrés pour venir en soutien aux associations et les nombreuses démarches pour faire émerger des habitants relais sur les questions du cadre de vie, la dynamique reste fragile et peu d'interlocuteurs portent une parole d'intérêt général sur chaque quartier. Il faut donc poursuivre toutes les formes de sensibilisation et de mobilisation des habitants.

**• Diversifier les formes de sensibilisation au cadre de vie**

Face à des problématiques de comportements et d'incivilités toujours très présentes, le développement d'actions diversifiées permettant de sensibiliser tous les publics à la notion de respect de leurs espaces de vie et à l'enjeu du vivre ensemble est à renforcer. Un certain nombre d'initiatives existent et sont à développer et diversifier.

- *Maître d'ouvrage : GPV*
- *Partenaires associés : Ville, Métropole, DDT, bailleurs, associations, écoles*
- *Contenu / axes de travail : campagnes de communication, temps forts « Fête de la propreté », « Semaine européenne du Développement durable », « Semaine européenne de réduction des déchets », jardins, composteurs, animations via les écoles, aménagements temporaires, chantiers jeunes, entretien participatif des espaces résidentiels…*
- *Outils / moyens : PEDD, PCET Ville, TFPB, GSUP, CGET…*

**• Favoriser l'émergence et la qualification de comités de locataires, de référents par résidence**

Des comités de locataires sont constitués sur seulement un tiers des groupes résidentiels dans les quartiers prioritaires. Il est donc nécessaire de créer les conditions favorables pour que de nouveaux comités se créent sur le territoire. Les associations de locataires peuvent être un relais de mobilisation et d'accompagnement afin d'associer une diversité d'habitants dans des cadres de décision partagée (diagnostic en marchant organisés par les bailleurs, États des lieux croisés, conseils de quartier).

- *Maître d'ouvrage : GPV*
- *Partenaires associés : DDT, bailleurs, CNL, Union nationale des locataires vaudais, ABC HLM*
- *Contenu / axes de travail : construire un partenariat entre les associations de locataires et les bailleurs pour formaliser une mission d'appui à l'émergence de comités de locataires*
- *Outils / moyens : bailleurs, hypothèse de mobilisation de la TFPB*

**• Mobiliser l'offre de locaux de rez-de-chaussée pour l'accueil d'associations de proximité ou d'initiatives habitantes (ESS)**

Afin de favoriser la vie associative sur les quartiers, l'existence de locaux de proximité en pieds d'immeubles constitue un véritable levier pour l'animation territoriale, l'offre de service et pour venir en appui aux initiatives d'habitants. Il est nécessaire d'avoir une vision partagée sur cette offre, ainsi qu'une meilleure connaissance des associations, services, micro-entreprises en recherche de locaux susceptibles de contribuer à l'accompagnement du pouvoir d'agir.

- *Maîtrise d'ouvrage : GPV, ABC HLM*
- *Partenaires associés : Ville, DDT, bailleurs*
- *Contenu / axes de travail : mise en place d'une instance partenariale Ville et bailleurs, afin de partager l'information sur les locaux vacants et co-élaborer des stratégies territoriales sur les vocations souhaitées, avant décision d'attribution par les bailleurs ; définir des critères harmonisés sur les conditions d'une gratuité de loyer…*
- *Outils / moyens : TFPB, bailleurs*

## B/ DÉVELOPPER LES SUPPORTS D'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

Les interventions sur le cadre de vie permettent de mettre en place des démarches ou actions supports d'insertion sociale et professionnelle (de la première découverte par les « chantiers jeunes » à des dispositifs relevant des parcours d'insertion).

### • Mettre en place un Atelier Chantier d'Insertion pour la gestion des espaces en transition

Sur le Mas du Taureau, entre 2005 et jusqu'à 2020, près de 1 500 logements auront été démolis, dégageant de vastes tènements fonciers. Ces espaces posent d'importants problèmes de gestion et une domanialité complexe (cadastre morcelé, absence de régularisation foncière de certains espaces restant la propriété des bailleurs, manque de lisibilité entre espaces publics et réserves foncières). L'objectif est d'obtenir une gestion satisfaisante et harmonisée de l'ensemble de ces espaces d'usage public.

- *Maître d'ouvrage : GPV, Ville*
- *Partenaires associés : Métropole, État, bailleurs, PLIE*
- *Contenu / axes de travail : Mise en place d'un Atelier Chantier d'Insertion qui pourra évoluer en fonction des avancées du projet urbain et des futures démolitions et reconstructions*
- *Outils / moyens : Ville, Métropole, État, Région*

### • Développer et diversifier les supports de chantier

Dans le cadre de l'exonération de TFPB, les bailleurs proposent un volume important de chantiers jeunes, en partenariat avec la Ville notamment. Il s'agit principalement de petits travaux (nettoyage, peinture, etc.). Il est constaté des pratiques assez hétérogènes dans la sélection des jeunes, les gratifications en fonction des structures partenaires des bailleurs. Une coordination générale de type guichet unique est à l'étude.

- *Maîtrise d'ouvrage : GPV, Ville*
- *Partenaires associés : DDT, bailleurs, centres sociaux, éducation spécialisée*
- *Contenu / axes de travail : mobiliser d'autres donneurs d'ordre parmi les bailleurs bénéficiant de l'abattement TFPB, diversifier les supports (ex : chantier de concertation), mettre en place un guichet unique Ville et une coordination globale de l'offre…*
- *Outils / moyens : TFPB, bailleurs, dispositif VVV…*

### • Développer les clauses d'insertion dans les différents marchés d'amélioration du cadre de vie (parties communes et espaces extérieurs)

Ainsi que c'est le cas dans le cadre du NPNRU qui oblige à mettre en place une clause d'insertion dans les marchés publics de construction, démolition, aménagement, les prestations d'amélioration du cadre de vie pourraient faire l'objet d'une clause du même ordre. Certaines pratiques sont déjà mises en œuvre par différents donneurs d'ordre et pourraient essaimer.

- *Maîtrise d'ouvrage : GPV*
- *Partenaires associés : DDT, bailleurs, Ville, Métropole*
- *Contenu / axes de travail : recenser l'ensemble des clauses d'insertion déjà spécifiées dans les marchés, identifier les axes d'amélioration, rechercher une harmonisation*
- *Outils / moyens : bailleurs, Ville, Métropole, TFPB, NPNRU*

## C/ FAVORISER LA MAÎTRISE DES CHARGES ET LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIES, ET CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les enjeux liés au développement durable sont appropriés de façon moindre dans les quartiers prioritaires. Les écarts en matière de tri des déchets par exemple sont très importants entre ces territoires et des secteurs plus favorisés.

### • Promouvoir les modes doux

Malgré une topographie favorable à la pratique du vélo et une pression du stationnement automobile sur l'ensemble des quartiers, il est constaté une très faible pratique sur le territoire vaudais (moins de 1% des déplacements). L'objectif est de créer les conditions pour promouvoir ce mode de déplacements.

- *Maîtrise d'ouvrage : GPV, Ville*
- *Partenaires associés : DDT, Métropole, bailleurs, associations, écoles…*
- *Contenu / axes de travail : développer l'offre de stationnement deux roues sécurisés (création d'abris vélos, utilisation de rez-de-chaussée, arceaux), action de sensibilisation, facilitation des conditions de circulation (pistes cyclables sécurisées)*
- *Outils / moyens : PEDD, PCET Ville, GSUP, TFPB*

### • Sensibiliser aux éco-gestes (améliorer le tri et la gestion des déchets, sensibiliser aux économies d'énergies)

L'évolution des comportements passe par une diversité d'actions de sensibilisation. Ces actions peuvent avoir le double intérêt de répondre aux enjeux écologiques, mais également contribuer à faire faire aux ménages de véritables économies financières sur leurs consommations.

- *Maîtrise d'ouvrage : GPV, Ville*
- *Partenaires associés : Métropole, bailleurs, CCAS, associations, écoles*
- *Contenu / axes de travail : améliorer le tri et la gestion des déchets (recycleries, actions de sensibilisation, adapter les dispositifs de tri qui ne fonctionnent pas, boites à pain, compostage, etc.), sensibiliser aux économies d'énergies (animation de l'appartement pédagogique Verchères, accompagnement individuel des ménages)*
- *Outils / moyens : PEDD, PCET Ville, outils des services propreté de la Métropole (messagers du tri), campagne de communication, SEDD, SERD, Faites de la Propreté, CCAS…*

### • Accompagner les habitants à l'appropriation des nouveaux usages de leur logement, après réhabilitation ou lors de l'installation dans des logements neufs à haute qualité environnementale

Les spécificités des nouvelles constructions et l'amélioration des performances thermiques des bâtiments suite aux réhabilitations nécessitent un accompagnement particulier pour adapter les usages. Cette action est complémentaire à la précédente, mais vise à prendre en compte ce contexte particulier. Il sera donc nécessaire de cibler les nouveaux entrants dans ces logements dans le cadre de actions de sensibilisation

- *Maîtrise d'ouvrage : GPV, Ville*
- *Partenaires associés : DDT, bailleurs, Ville, Métropole*
- *Contenu / axes de travail : mettre en oeuvre une sensibilisation spécifique pour les nouveaux entrants dans des logements neufs et pour ceux bénéficiants d'une réhabilitation thermique*
- *Outils / moyens : bailleurs, Ville, Métropole, TFPB, NPNRU*

# III LES PROJETS PAR QUARTIER

L'approche territorialisée de la GSUP est déjà largement développée sur Vaulx-en-Velin, en particulier depuis la convention 2007/2009. Chacun des quartiers de la géographie prioritaire ayant ses particularités, il est essentiel, en complément aux enjeux transversaux, de poursuivre cette démarche spécifique.

Ainsi, parmi les 14 quartiers, 7 d'entre eux ont été identifiés comme prioritaires du point de vue des questions touchant au cadre de vie.

Concernant les 7 autres quartiers, ils restent en situation de veille.

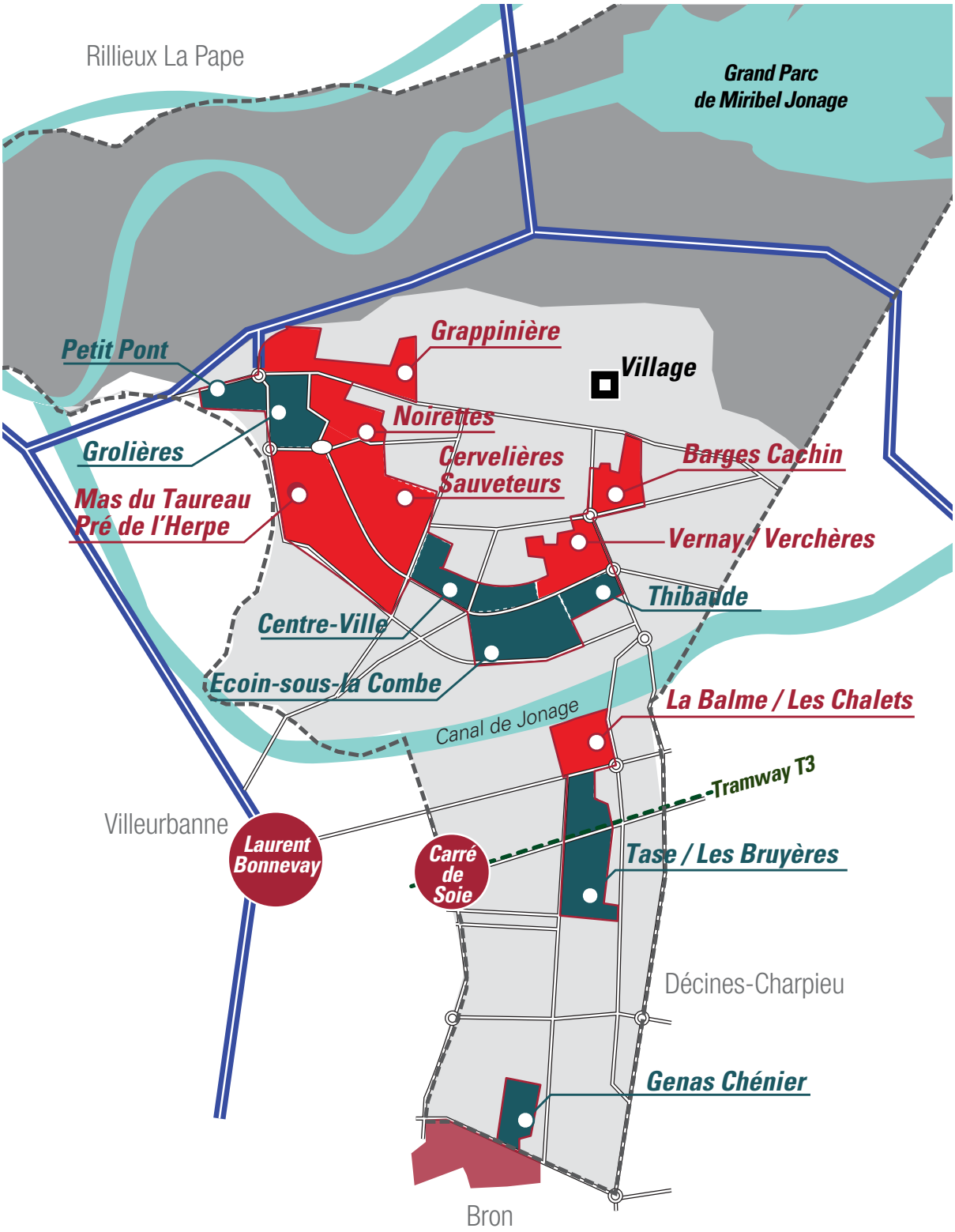

## 1/ DÉFINIR UN PLAN D'ACTION PARTENARIAL SUR 7 QUARTIER CIBLÉS PRIORITAIRES

### A/ AMÉLIORER LA VEILLE TERRITORIALE ET LA CONTRIBUTION AU DIAGNOSTIC

**• Animer un partenariat territorial sur chacun des quartiers**

- *Maîtrise d'ouvrage : GPV*
- *Partenaires associés : bailleurs, copropriétés, services municipaux (dont Pôle de proximité, gardiens de équipements municipaux, médiateurs, service cadre de vie, service promotion de la santé), services Métropole, comités de locataire, Conseils de quartier, divers acteurs locaux*
- *Contenu / axes de travail : une coordination des acteurs de proximité sur chacun des quartiers*
- *Outils / moyens : chargé de projets GSUP*

**• Poursuivre les « États des Lieux Croisés », et en diversifier la forme**

- *Maîtrise d'ouvrage : GPV, co-animation avec responsables de secteur bailleurs et médiateurs*
- *Partenaires associés : copropriétés, services municipaux (dont Pôle de proximité, gardiens de équipements municipaux, service cadre de vie, service promotion de la santé), services Métropole, comités de locataire, Conseils de quartier, divers acteurs locaux*
- *Contenu / axes de travail : un diagnostic en marchant annuel sur chacun des quartiers (printemps)*
- *Outils / Moyens : chargé de projets GSUP, fiche de relevé d'observation, compte-rendu*

**• Optimiser les outils d'observation territoriale**

- *Maîtrise d'ouvrage : GPV*
- *Partenaires associés : Ville, Métropole, bailleurs, ABC HLM (l'USH souhaite développer un outil commun d'observation territoriale*
- *Contenu / axes de travail : formalisation d'un outil « tableau de bord des quartiers », agrégeant les données territoriales de diverses sources (GRECO, Pôle de proximité, logiciel Police Municipale, données des services urbains de la Ville et de la Métropole, données issues des bilans des actions (ex : vandalisme par territoire, par résidence, par typologie)…*
- *Outils / moyens : chargé de projets GSUP, outil à construire*

## B/ CONTRIBUER À LA MISE EN ŒUVRE DE PROJETS TERRITORIAUX

- **Apporter une complémentarité aux projets urbains structurants (travaux d'attente, anticipation des fins de chantiers, prise en compte des problématiques de gestion avant / pendant / après, petits aménagements de proximité, etc.)**

- *Maîtrise d'ouvrage : GPV*
- *Partenaires associés : Ville, Métropole, bailleurs, DDT*
- *Contenu / axes de travail : mobilisation des outils et démarches de la GSUP en complément des projets de résidentialisations, de réhabilitations, d'aménagements urbains..*
- *Outils / moyens : petits aménagements, aménagements temporaires, PIEE, NPNRU, Plan de patrimoine des bailleurs, enveloppes proximité Métropole, enveloppes Conseils de quartier…*

- **Mobiliser les locaux de rez-de-chaussée pour favoriser le développement économique local ou l'animation par des associations de proximité**

En complément à l'action de mobilisation de l'offre de locaux de rez-de-chaussée pour l'accueil d'associations (cf. enjeu 2, objectif1, action 3), il s'agit également de pouvoir y accueillir des services de proximité (pôles médicaux par exemple) et de l'activité économique. La méthodologie proposée répond donc à ces deux enjeux.

- *Maîtrise d'ouvrage : GPV, ABC HLM*
- *Ville (DDSVA, Service Économie), DDT, bailleurs*
- *Contenu / axes de travail : mise en place d'une instance partenariale Ville et bailleurs, afin de partager l'information sur les locaux vacants et co-élaborer des stratégies territoriales sur les vocations souhaitées, avant décision d'attribution par les bailleurs ; définir des critères harmonisés sur les conditions d'une gratuité de loyer…*
- *Outils / moyens : TFPB, bailleurs*

- **Définir chaque année un plan d'actions partenarial pour chaque quartier**

- *Maîtrise d'ouvrage : GPV*
- *Partenaires associés : Ville, Métropole, DDT, bailleurs, ensemble des acteurs locaux*
- *Contenu / axes de travail : à partir des États de lieux croisés annuels, des problématiques partagées et des dynamiques engagées dans le cadre des coordinations d'acteurs de proximité, le plan d'action partenarial sera actualisé annuellement, et permettra de mieux cibler les actions fléchées dans le cadre des programmations TFPB et GSUP*
- *Outils / moyens : TFPB, GSUP, bailleurs, Ville, Métropole, programmation Contrat de Ville…*

## 2/ LES QUARTIERS OÙ IL FAUT INTERVENIR PRIORITAIREMENT

### VERNAY-VERCHÈRES

**Éléments de contexte**

- Construction : 1975-1976
- Superficie : 8,7 hectares
- 694 logements sociaux dont 256 chambres étudiantes
- 3 bailleurs : Lyon Métropole Habitat, Est Métropole Habitat, Dynacité
- Livraison de la résidence du Ksar/ EMH en septembre 2015 et livraison en 2017 du programme de 38 logements en accession abordable Cassiopée (+ 25 logements locatifs social Dynacité)
- Réhabilitation de la résidence Dynacité sur les Verchères: rénovation façades 2014 ; rénovation de 40 logements 2015-2016 avec relogements ; poursuite sur 2017-2020 (NPNRU) ; restructuration / transfert d'usages des locaux en RDC
- Livraison des espaces extérieurs réaménagés en 2016
- Projet de poursuite du désenclavement du quartier : prolongement de la rue des Onchères jusqu'à Dimitrov, liaison avec le campus (NPNRU)
- Abandon du projet de logements Dynacité : projet à définir sur la parcelle

**Avancées**

- Dynamique partenariale notamment autour de la « Nature en ville » (sensibilisation aux économies d'énergies, recyclerie, parcelle pédagogique, promotion du vélo par les kapseurs, etc.)
- Convention qualité propreté Ville Métropole signée en 2016 (place Carmelino identifiée comme point à traiter, et notamment nécessité de régulariser la domanialité de cette place)

**Difficultés :**

- des regroupements dans les parties communes chemin (Debussy, Vernay 2), les espaces extérieurs (autour des commerces, aires de jeux LMH), des incivilités constatées
- des problèmes de stationnement en pied d'immeuble
- des problèmes de sécurité sur le parking rue des Verchères
- un espace en friche (générant des dépôts d'encombrants) sur la parcelle nord est (propriété Dynacité)

**Axes de travail :**

**Dans le cadre de la coordination des acteurs de proximité (coordination Verchères existante) :**

- **Favoriser l'appropriation des nouveaux aménagements** (gestion participative) avec Dynacité
- **Développer les actions de développement durable et de sensibilisation aux économies d'énergie** (« Nature en Ville », mutualisation de l'appartement pédagogique)
- **Poursuivre l'amélioration de la gestion des déchets et des encombrants** (mutualisation recyclerie, composteurs, etc.)
- **Mobiliser et adapter l'offre de locaux** dans les rez-de-chaussée pour les associations et les activités économiques

***• Complémentarités (associant le chargé de projet GSUP) :***

***• Cellule de veille dans le cadre du CLSPD***

***• Conseil de quartier***

## Cartes de principaux dysfonctionnements Vernay-Verchères

**Propreté / hygiène**
*Dépôts d'encombrants / ordures*
*Manque d'entretien*
*Jets par les fenêtres / déchets*

**Entretien des espaces extérieurs**
*Espace dégradé / à requalifier*
*Jeux / mobilier urbain en mauvais état*
*Manque d'entretien des espaces verts / plantations dégradées*

**Voirie / stationnement**
*Stationnement sauvage*
*Manque de sécurité / traversées piétonnes*
*Circulations dangereuses / deux roues*

**Tranquillité publique**
*Regroupements / trafics*
*Manque d'éclairage / pannes liées à vandalisme*
*Mécanique sauvage*

## MAS DU TAUREAU/PRÉ DE L'HERPE

### Éléments de contexte

MAS DU TAUREAU

- 15 ha (hors centre commercial)
- Construction : 1972
- 1300 logements sociaux (propriété EMH)
- Relogement en cours des résidences Mont Cindre Mont Gerbier, démolition prévue pour 2018
- Des terrains en attente de projet de plus en plus importants (quartier dans l'attente de l'opération de ZAC Mas du Taureau)
- Réaménagement des espaces extérieurs de Grand Bois
- Réhabilitation engagée en 2017 sur la résidence Pilat, et à venir sur Malval et Grand Bois (2018/2019)
- Projet de Médiathèque Maison de quartier (livraison prévue pour fin 2019)
- Lancement en 2017 de l'AMO d'accompagnement et concertation autour du projet urbain
- Présence d'acteurs associatifs mobilisés sur le quartier et autour du projet urbain (Bricologis notamment)

### Cartes de principaux dysfonctionnements Vernay-Verchères

## Éléments de contexte

PRÉ DE L'HERPE

- Construction : 1974
- Résidence Pierre Dupont: 248 logements (relogements en cours, démolition prévue pour 2020)
- Démarrage du chantier du groupe scolaire Beauverie
- Étude de faisabilité de la foncière logement dans la continuité du projet SIER-Casino
- Aménagement des espaces extérieurs achevé en 2014 aux abords de Frachon

## Avancées

- Bonne appropriation de l'aire de jeux de Grand Bois

## Difficultés

- Problème de gestion des espaces en transition (absence d'entretien de certains espaces, ou entretien à minima)
- Manque de visibilité sur le projet urbain et forte attente des habitants vis-à-vis du temps long du projet
- Problèmes de regroupements, de rodéos, de mécanique sauvage
- Insécurité vécue par certains agents (retrait des agents propreté Métropole, messagers du tri)
- Dépôts sauvages d'encombrants (parking Leader Price, abords de la mosquée)
- Nombreux jets de poubelles par les fenêtres, mauvais fonctionnement des abris containers

## Axes de travail

**Animation par le Chargé de projets GSUP d'une coordination des acteurs de proximité :**

- **Mettre en place un dispositif de gestion des espaces en transition** (projet d'ACI)
- **Favoriser la participation et l'implication d'habitants et du personnel de proximité** dans la co-construction d'aménagements « d'anticipation » permettant de maintenir une vie sociale et d'accompagner des usages
- Mettre en place des **actions de sensibilisation à la propreté et au tri**
- S'appuyer sur les espaces ressources existants (ou les impulser) pour **communiquer sur les avancées du projet et entendre les dysfonctionnements** (Cause café, Conseil de quartier, Fabriqueterie, bibliothèque, future médiathèque, groupes scolaires, groupes de parents)
- **Travailler sur les abris containers** dans le cadre de la réhabilitation
- **Développer l'offre de locaux d'activités**

- ***Complémentarités (associant le chargé de projet GSUP) :***
  - ***Cellule de veille dans le cadre du CLSPD***
  - ***Réseau d'acteurs Mas***
  - ***GT relogement (Mont Cindre / Mont Gerbier, Pierre Dupont)***
  - ***Conseil de quartier***

## CERVELIÈRES / SAUVETEURS

### Éléments de contexte

- Construction : 1972-75 ; superficie : 20 Ha
- 1445 logements privés répartis en 13 copropriétés
- 210 logements sociaux répartis entre 3 bailleurs, dont 100 logements étudiants
- Convention de gestion Ville-ASP : prise en charge du nettoiement et entretien des espaces extérieurs privés d'usage public par la Ville (en dehors des pieds d'immeuble gérés par l'ASP) ; et gestion de l'éclairage (plus de refacturation des consommations depuis 2010)
- Requalification des espaces extérieurs 1999-2004 / Ville
- Plusieurs dispositifs de soutien aux copropriétés successifs (aides aux travaux et appui aux instances de gestion/formation) : OPAH 1998-2002, Plan de sauvegarde 2004-2010, puis Mission de veille 2012-2014
- Une poursuite de la veille et de l'accompagnement dans le cadre du Programme Opérationnel de Prévention et d'Accompagnement des Copropriétés (POPAC) / Métropole
- Étude urbaine Cervelières-Sauveteurs / Noirettes pilotée par le GPV (2016-2017) pour définir les orientations et la stratégie d'intervention urbaine par le NP

### Cartes de principaux dysfonctionnements Cervelières-Sauveteurs

### Difficultés

- Problèmes de regroupements et d'incivilités sur certains espaces précis
- Des clivages entre anciens et nouveaux propriétaires, voire entre anciens et nouveaux résidents
- Un quartier résidentiel privé mais des espaces d'usages publics (parkings et aires de jeu notamment)
- Des parkings sur dalle en mauvais état

### Axes de travail

**Animation par le Chargé de projets GSUP d'une coordination des acteurs de proximité :**

- Redéfinir les modalités de prise en charge du nettoiement et de l'entretien des espaces extérieurs par la Ville ; **actualiser la convention de gestion Ville / ASP**
- **Accompagner les copropriétés dans la gestion de leur patrimoine**
- **Réfléchir sur l'ouverture du quartier sur son environnement**, sur la desserte des équipements et la sécurisation sur la promenade Lénine, dans le cadre des réflexions sur les aménagements
- **Développer l'offre de locaux de proximité**

***• Complémentarités (associant le chargé de projet GSUP) :***

- ***Cellule de veille dans le cadre du CLSPD***
- ***Conseil de quartier***

## NOIRETTES

### Éléments de contexte

- 6 hectares
- 816 logements sociaux
- Est Métropole Habitat (Bailleur unique depuis 2016)
- Projet de gestion de site conduit en 2012-2016 Noirettes 1 / Est Métropole Habitat
- Réhabilitation + projet fresques Cité Création /Noirettes 1 entre 2009-2011
- Enquête de satisfaction sur l'ensemble du quartier réalisée fin 2014 / GPV + 3 bailleurs
- Projet de réhabilitation Noirettes 2 et 3 dans le cadre du NPNRU
- Étude urbaine Cervelières-Sauveteurs / Noirettes pilotée par le GPV (2016-2017) pour définir les orientations et la stratégie d'intervention urbaine par le NPNRU (2017-2025)

### Avancées

- Réhabilitation et démarche participative engagée par le bailleur sur Noirettes 1 (à développer sur Noirettes 2 et 3)
- Démarche de mobilisation des habitants en matière de vie sociale engagée avec la présence d'Anciela

### Difficultés

- Déficit d'attractivité, écart de niveau entre les immeubles réhabilités et ceux en attente de réhabilitation, qui se répercute sur la vie sociale
- Problème de gestion des ordures ménagères sur Noirettes 2, mauvais fonctionnement des abris containers
- Regroupements en soirée sur la placette centrale, rodéos, mécanique sauvage

### Axes de travail

**Animation par le Chargé de projets GSUP d'une coordination des acteurs de proximité :**

- **Accompagner l'appropriation des espaces extérieurs** (placette centrale notamment)
- **Impulser une dynamique participative** autour du cadre de vie dans le cadre du projet de réhabilitation et de résidentialisation, et via les « form'actions » d'Anciela (association présente en proximité pour favoriser le « pouvoir d'agir »)
- **Réorganiser la gestion des ordures ménagères** sur Noirettes 2 et 3, dans le cadre du projet de réhabilitation
- **Développer l'offre de locaux de proximité**

***• Complémentarités (associant le chargé de projet GSUP) :***

***• Cellule de veille dans le cadre du CLSPD***

***• Conseil de quartier***

### Cartes de principaux dysfonctionnements Noirettes

## GRAPPINIÈRE

### Éléments de contexte

- 477 logements sociaux : 1 propriétaire bailleur (Grand Lyon Habitat)
- 210 logements privés • 3 copropriétés
- Environ 1863 habitants (à repréciser)
- ZAC Grappinière :
  - livraison résidences AFL 45 logements mars 2015
  - livraison ORA (GLH) 52 logements sociaux septembre 2015
  - ouverture de 3 cellules commerciales en RDC de l'ORA, 3 cellules vacantes à ce jour
  - livraison Groupe scolaire Henri Wallon restructuré septembre 2015
  - livraison en septembre 2016 de 19 maisons de ville NOAHO
  - livraison des espaces publics 2016-2017
  - travaux de résidentialisation GLH sur CC'DEFG
  - des espaces publics ville à aménager (espace Noëlle Grégoire + jardin public îlot 1 sur parcelle de l'ancien centre commercial)
  - un programme de 15 logements intermédiaires NOAHO en cours de commercialisation (2016-2017)
  - un programme d'une trentaine de logements sur l'îlot 1 + 400 m² d'activité (prévision livraison 2019-2020)
  - réhabilitation GLH du CC' DEFG et niveau d'intrevention à définir pour HIJKLM (NPNRU)

### Avancées

- Le projet de renouvellement urbain a transformé le quartier, des espaces requalifiés
- Convention qualité propreté Ville Métropole signée en 2016 (place et parking Bollier identifiés comme points à traiter)

### Difficultés

- Dysfonctionnement des abris containers (entrainant dépôt d'ordures et d'encombrants aux abords)
- Regroupements (notamment aux abords des locaux d'activités de l'ORA, à l'arrière de la chaufferie) et trafics de stupéfiants
- Place et parking Bollier (voitures ventouses, mécanique sauvage)
- Cellules commerciales vacantes (2 cellules, et une ayant du mal à aboutir)
- 2 espaces publics pas encore traités

### Cartes de principaux dysfonctionnements Grappinière

**Axes de travail**

**Animation par le Chargé de projets GSUP d'une coordination des acteurs de proximité :**

- **Décliner un plan d'actions propreté** porté par GLH (améliorer l'efficacité des campagnes de désinsectisation & dératisation, réaliser des contrôles propreté avec le comité de locataires, rendre les abris containers plus attractifs, dupliquer les silos aériens pour le tri, mettre en place un système de récupération du pain mais également du linge, envisager un mode de communication innovant avec les locataires…)
- **Améliorer la gestion des ordures ménagères**, dans le cadre du projet de réhabilitation pour les ilots KLM (qualification des abris et réorganisation avec les usagers)
- **Élaborer un programme d'aménagements avec les habitants** sur les espaces pour lesquels aucun projet n'est défini à ce jour (espace Noëlle Grégoire + jardin public îlot 1 sur parcelle de l'ancien centre commercial)
- **Accompagner l'appropriation des nouveaux aménagements par les habitants**
- **Développement des actions de sensibilisation au développement durable**
- **Anticiper l'achèvement de ZAC** en matière d'entretien des espaces publics
- **Réfléchir sur les liaisons avec le village** à conduire dans le cadre d'une étude de cadrage urbain (NPNRU)

- ***Complémentarités (associant le chargé de projet GSUP) :***
  - ***Cellule de veille dans le cadre du CLSPD***
  - ***Conseil de quartier***
  - ***Démarche de mobilisation habitante sur le cadre de vie (Centre social Lévy)***

## LA BALME / LES CHALETS

### Éléments de contexte

- 153 logements sociaux ; superficie : 3,4 hectares
- La Balme : 127 logements collectifs / Alliade Habitat (construction : 1970 – réhabilitation PC : 2009)
- Les Chalets : 26 pavillons / Lyon Métropole Habitat (construction : 1973 – quelques travaux dans les logements : 2006)
- Quartier inscrit en liste complémentaire comme site d'intérêt régional
- Étude urbaine réalisée en 2015 dans le cadre des zooms conduits par la mission Carré de Soie

### Avancées

- Dynamique autour des jardins partagés
- Mise en place de la ressourcerie
- Présence d'associations comme la Marmite urbain ou le Centre social
- Enquête sur le vécu dans le quartier et les attentes des résidents en cours (réalisé par Marmite urbaine)

### Difficultés

- Beaucoup de voitures épaves ou ventouses, ainsi que des encombrants vers les Chalets
- Regroupements et trafics de stupéfiants (en particulier à l'entrée du quartier)
- Manque de locaux pour associations et/ou activités
- Problèmes de propreté sur La Balme
- Fonctionnement de la ressourcerie à optimiser

### Axes de travail

**Animation par le Chargé de projets GSUP d'une coordination des acteurs de proximité :**

- **Réhabiliter le LCR** pour accueillir des associations
- **Assurer la pérennité du fonctionnement des jardins** et accompagner l'autonomisation de l'association de jardiniers
- **Mutualiser la ressourcerie** avec les Chalets et en optimiser son fonctionnement
- **Accompagner l'appropriation du cadre de vie** (via la démarche Marmite urbaine) et sensibiliser au développement durable

***• Complémentarités (associant le chargé de projet GSUP) :***

- ***Cellule de veille dans le cadre du CLSPD***
- ***Réseau d'acteurs Sud, et coordination Carmagnole***
- ***Comité technique des jardins***
- ***Conseil de quartier***

### Cartes de principaux dysfonctionnements Balme-Les Chalets

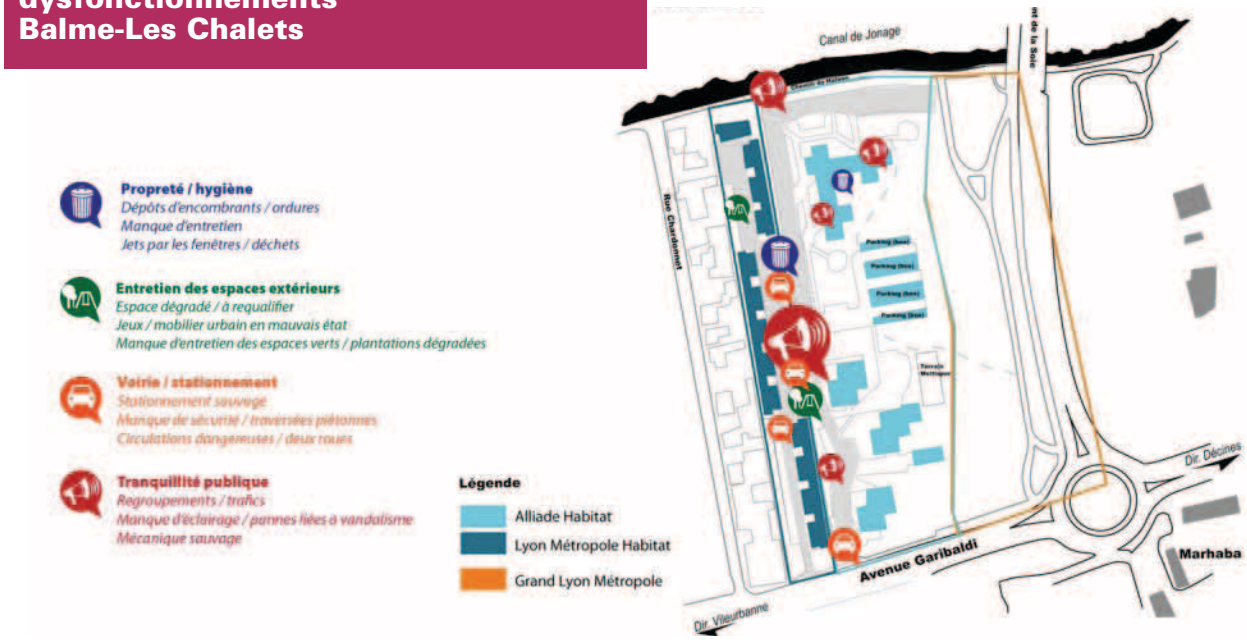

## BARGES / CACHIN

### Éléments de contexte

- 4,5 hectares
- 245 logements sociaux et 57 logements privés
- 1 propriétaire bailleur : Alliade Habitat
- 1 copropriété gérée par la Régie Gagneux SI (dont 20 logements SAGR gérés par LMH)
- Réhabilitation du bâtiment A sur la copropriété Les Barges réalisée en 2009
- 2013 (OPAH copropriété dégradée)
- Restructuration urbaine réalisée en 2014-2015 : création d'une nouvelle voie, aménagement d'un terrain de sport et d'un square
- Abandon du programme de 50 logements sociaux par Alliade
- Construction d'une coopérative habitat (Chamarel) et de 60 logements en accession à la propriété (SLCI en cours de commercialisation)
- Projet d'aménagement de jardins partagés à l'étude
- Projet de réaménagement des espaces extérieurs de la résidence « Les Barges » (Alliade Habitat) dans le cadre du NPNRU

### Avancées

- Dynamique positive portée par les futurs résidents de Chamarel
- Fête des voisins initiée en 2016 avec l'association Valdocco

### Difficultés

- Regroupements, rodéos, intrusion de véhicule sur les espaces piétons
- Vandalisme sur le mobilier urbain
- Offre d'accompagnement jeunesse peu présente

### Axes de travail

**Animation par le Chargé de projets GSUP d'une coordination des acteurs de proximité :**

- **Mobiliser les différents groupes d'habitants** autour d'un projet collectif (hypothèse de jardin partagé)

***• Complémentarités (associant le chargé de projet GSUP) :***

- ***Cellule de veille dans le cadre du CLSPD***
- ***Coordination Cachin (par le service des sports)***
- ***Comité technique sur les projets Valdocco***

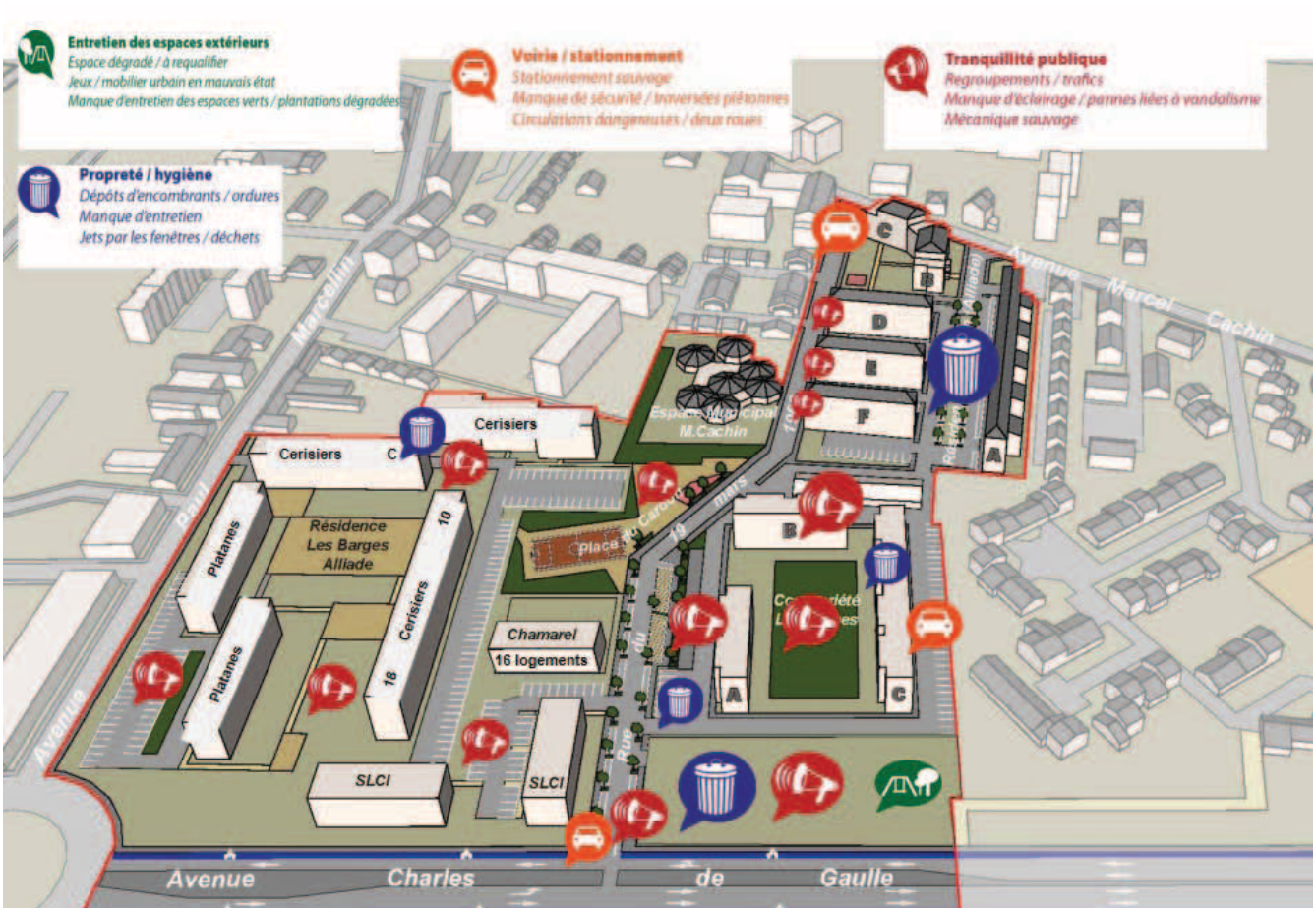

## 3/ LES QUARTIERS DE VEILLE

Les 7 autres quartiers faisant parties de la géographie prioritaire de la ville seront donc, du point de vue de la GSUP, en situation de veille.

Des outils financiers et méthodologiques pourront y être mobilisés au même titre que sur les quartiers dits prioritaires, mais l'animation partenariale de coordination des acteurs de proximité ne pourra y être mise en œuvre de manière régulière.

Ainsi, en fonction de situations ou de demandes particulières, le chargé de projet GSUP pourra être amené à animer des réunions d'acteurs, des États des lieux croisés, et accompagner la mise en place d'actions spécifiques (enquêtes de satisfaction, projets participatifs, etc.).

Par ailleurs, l'ensemble des actions relevant des enjeux 1 et 2 sont  déclinées sur ces quartiers.

Enfin, dans le cadre des programmations financières annuelles GSUP et TFPB, des actions et/ou moyens y seront également fléchés.

# IV LES MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

## 1/ LE PILOTAGE ET LA MISE EN ŒUVRE OPÉRATIONNELLE

Le pilotage institutionnel et technique de cette convention, et sa mise en œuvre opérationnelle s'appuient sur des instances de gouvernance propres à la Convention GSUP, mais également sur un certain nombre d'instance techniques complémentaires aux différentes échelles territoriales.

### Gouvernances propres à la Convention de GSUP :

- Pilotage politique de la Convention locale : Commission GSUP (coprésidée par l'Adjoint au Maire et par le Vice-Président d'ABC HLM, en présence du Délégué du Préfet et du représentant de la Métropole)
- Conduite technique de la Convention locale : Comité de suivi GSUP (animé par le GPV)
- Conduite opérationnelle des plans d'actions par quartier : Coordination des acteurs de proximité sur chacun des 7 quartiers priorisés (co-animation GPV, référents de proximité bailleurs, médiateurs Ville)

***Enjeu transversal : développer la présence des habitants dans ces 3 niveaux de gouvernance (cadre de décision partagée : pouvoir d'agir)***

### Complémentarités (instances techniques complémentaires à la GSUP) :

***• Niveau Métropole :***

- Groupe Technique GSUP d'agglomération
- Réseau GSUP d'agglomération
- Comité de coordination des déchets
- Comité des financeurs Centre de Ressources métropolitain

***• Niveau Ville :***

- Coordination de proximité (pilotée par le Pôle de proximité)
- Conseils de quartier
- Conseil Citoyen
- Instances CLSPD (Commissions bailleurs, Cellules de Veille)
- Réseaux d'acteurs de développement social (GPV)
- Coordinations des locaux de proximité (DDSVA)
- Plan Climat Énergie Territorial (PCET)

***• Ville Métropole :***

- Réunions inter-services
- Convention qualité propreté

## 2/ OUTILS FINANCIERS ET MÉTHODOLOGIQUES

### Outils financiers à mobiliser pour mettre en œuvre la GSUP :

OUTILS FINANCIERS DE LA GSUP :

- Programmation annuelle TFPB des bailleurs sociaux dans le cadre de la politique de la ville
- Programmation annuelle GSUP
- Crédits Politique de la Ville de l'État
- NPNRU (notamment pour les aménagements de proximité, les résidentialisations et les aménagements de locaux de rez-de-chaussée dans le cadre des réhabilitations)

AUTRES OUTILS MOBILISABLES :

- Plan d'Éducation au Développement Durable (Plan éco-citoyen à compter de 2017)
- Direction de la Propreté

### Outils méthodologiques du chargé de projets GSUP :

DIAGNOSTIC, VEILLE, OBSERVATION TERRITORIALE (EN COMPLÉMENT DES ÉTATS DE LIEUX CROISÉS) :

- Optimiser les différentes sources de données et en extraire les éléments à l'échelle des QPV : GRECO, PAP, logiciel PM, données services urbains Métropole et Ville, données bailleurs, données issues des bilans des actions (ex : vandalisme par territoire, par résidence, par typologie)
- Tenir un outil de veille agrégeant ces différentes données
- Mobiliser une diversité d'acteurs de proximité comme « veilleurs territoriaux » (Conseil Citoyen, Conseils de quartiers, Comités de locataires, personnels de proximité, médiateurs)

CLARIFIER LES FINANCEMENTS DU DROIT COMMUN ET DE LA GSUP

- Expertiser les moyens mobilisés sur les différents territoires et thématiques priorisées (améliorer la connaissance sur les exonérations effectives de TFPB, expertiser les écarts de coût de gestion entre QPV et hors QPV)
- Mieux mobiliser le Droit commun sur les fondamentaux de la GSUP

RECHERCHER UN CIBLAGE PLUS IMPORTANT VERS DES ACTIONS DE LIEN SOCIAL (GÉNÉRER DES MARGES DE MANŒUVRE POUR FAIRE ÉMERGER DE NOUVELLES ACTIONS ET / OU COMPLÉTER LA PROGRAMMATION POLITIQUE DE LA VILLE)

## 3/ ÉVALUATION

**L'évaluation des actions et programmes d'actions** est aujourd'hui effectuée par :

- un bilan annuel des actions financées dans le cadre de la GSUP, demandé à chaque maître d'ouvrage, intégrant un volet qualitatif
- un bilan annuel des actions et programmes d'actions mises en œuvre en contrepartie de l'abattement TFPB, demandé à chaque bailleur pour fin janvier N + 1 (partage avec GPV, DDT et Délégué du Préfet entre février et mars pour validation par l'État au 31 mars)

**L'évaluation de l'état d'avancement des plans d'actions partenariaux pour chaque quartier prioritaire** devra se faire par :

- des États des lieux croisés annuels sur chacun de ces quartiers
- l'animation en continu sur l'année de coordinations des acteurs de proximité sur chacun de ces quartiers

**L'évaluation de l'atteinte des objectifs transversaux et des plans d'actions thématiques** devra faire l'objet, dans le cadre des Groupes Techniques GSUP d'un travail partenarial de formalisation d'indicateurs de résultats partagés (animation GPV).

Enfin, **des enquêtes de satisfaction des résidents** devront être mises en place de manière régulière dans l'ensemble des quartiers dans une logique comparative entre les différents territoires (bailleurs, Ville de Vaulx-en-Velin).

## 4/ DURÉE ET CHAMP D'APPLICATION DE LA CONVENTION

La présente convention est signée pour la période 2017 à 2020. Elle sera renégociée à son terme.

Elle s'applique sur le périmètre du Grand Projet de Ville, soit sur l'ensemble des 3 QPV (soit 14 quartiers) de la géographie prioritaire :

- **Quartier Nord Vaulx-en-Velin Grande Île** (*Grappinière, Petit Pont, Grolières, Noirettes, Cervelières-Sauveteurs, Mas du Taureau/Pré de l'Herpe, Centre-ville, Écoin-sous-la-Combe, Thibaude, Vernay-Verchères, Barges-Cachin),*
- **Quartier Vaulx-en-Velin Sud** *(La Balme-Les Chalets, Cités Tase, Les Bruyères),*
- **Quartier Bron-Vaulx-en-Velin-Terraillon/Chénier** (Genas-Chénier).

## 5/ ENGAGEMENT DES PARTENAIRES :

L'ensemble des partenaires s'engage à prendre en compte les priorités de la présente convention, notamment dans le cadre de leurs programmations budgétaires, des programmations Contrat de Ville et GSUP, des actions et programmes d'actions conventionnés dans le cadre de la Convention NPNRU, et ainsi que dans les conventions relatives à l'abattement sur la TFPB.

Les partenaires financiers s'engagent à mobiliser les crédits nécessaires à la mise en œuvre des objectifs et plans d'actions de la présente convention.

| Enjeu 1 : Renforcer les fondamentaux de la qualité de service en mobilisant en priorité les moyens de droit commun | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Objectifs | Actions proposées | Porteur (partenaires associés) | calendrier | Pistes pour les outils / moyens envisagés |
| Objectif 1 : Renforcer et poursuivre la professionnalisation du personnel de proximité | Action 1 : Optimiser la mobilisation du centre de ressources, et cibler les sujets en fonction des problématiques locales | ABC HLM (bailleurs, GPV, DDT) | 2017 / 2020 | Programmation financière TFPB, crédits Métropole et CGET |
| | Action 2 : Développer la présence de proximité et les missions favorisant le lien social et l'animation territoriale | Bailleurs (GPV, DDT, différents acteurs de proximité) | 2017 / 2020 | Postes de chargés de développement chez les bailleurs (TFPB) ; Fonction relationnelle des personnels de proximité |
| Objectif 2 : Poursuivre l'amélioration de l'entretien et de la propreté | Action 1 : Actualiser le « Qui fait quoi » en une version électronique réactualisable | GPV | 2017 | Refonte site internet GPV (répertoire spécifique) |
| | Action 2 : Améliorer la coordination des interventions et leur réactivité | GPV (services propreté Métropole, service cadre de vie Ville, service promotion de la santé, bailleurs, MSD) | 2017 / 2020 | Convention qualité propreté, Plan propreté Ville, coordination territoriale, convention Ville-ASP Cervelières, etc. |
| | Action 3 : Améliorer la gestion des encombrants et traiter les secteurs avec des problèmes récurrents de dépôts sauvages | GPV, ABC HLM (Ville, Métropole, bailleurs, éco-organismes) | 2017 / 2020 | Dispositifs complémentaires aux déchèteries (Métropole), recycleries |
| Objectif 3 : Optimiser les dispositifs de tranquillité publique et résidentielle, en lien avec le CLSPD | Action 1 : Améliorer le dispositif d'enlèvement des épaves | DPSSU Ville (bailleurs, GPV, DDT) | 2017 | Charte de fonctionnement du dispositif |
| | Action 2 : Mobiliser les moyens de la DPSSU et articuler les coordinations d'acteurs de proximité avec les instances du CLSPD | GPV / DPSSU / ABC HLM (Police nationale, Délégué du Préfet) | 2017 / 2020 | Cellules de veille, commission bailleurs du CLSPD, instance opérationnelle, mobilisation des médiateurs |

Objectifs transversaux à cet enjeu (précisés dans les outils méthodologiques) : Clarifier les financements du Droit Commun et de la GSUP et rechercher un ciblage plus important vers les actions de lien social

| Enjeu 2 : Développer des actions innovantes autour du « S » de la GSUP | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Objectifs | Actions proposées | Porteur (partenaires associés) | calendrier | Pistes pour les outils / moyens envisagés |
| Objectif 1 : Rendre les habitants acteurs de l'amélioration de leur cadre de vie | Action 1 : Diversifier les formes de sensibilisation au cadre de vie (jardins, composteurs, via les écoles, aménagements temporaires, etc.) | GPV (Ville, Métropole, DDT, bailleurs, associations, écoles) | 2017 / 2020 | PEDD, PCET Ville, TFPB, GSUP, CGET |
| | Action 2 : Favoriser l'émergence et la qualification de comités de locataires, de référents par résidence | GPV (bailleurs, CNL ou autre association de locataires, ABC HLM, DDT) | 2017 | Convention Bailleurs / association de locataires ; Développer les cadres de décision partagée et le pouvoir d'agir |
| | Action 3 : Mobiliser l'offre de locaux de rez-de-chaussée pour l'accueil d'associations de proximité ou d'initiatives habitantes (ESS) | GPV, ABC HLM (Ville, DDT, bailleurs) | 2017 | TFPB ; instance de partage Ville / bailleurs sur les demandes de locaux |
| Objectif 2 : Développer les supports d'insertion sociale et professionnelle | Action 1 : Mettre en place un ACI pour la gestion des espaces en transition | GPV, Ville (Métropole, bailleurs, PLIE, État) | 2017 | Subventions Ville et Métropole, État, Région |
| | Action 2 : Développer et diversifier les supports de chantier (ex : chantiers de concertation) | GPV, Ville (bailleurs, DDT, C. sociaux, éducation spécialisée) | 2017 / 2020 | Identification de toutes les pistes ou opportunités de chantier |
| | Action 3 : Développer les clauses d'insertion dans les différents marchés d'amélioration du cadre de vie (parties communes et espaces extérieurs) | GPV (Métropole, DDT, bailleurs, Ville) | 2017 / 2020 | NPNRU, Droit commun bailleurs, Ville, Métropole |
| Objectif 3 : Favoriser la maîtrise des charges et les économies d'énergie / contribuer au développement durable | Action 1 : Promouvoir les modes doux | GPV, Ville (Métropole, bailleurs, CCAS, associations, écoles, etc.) | 2017 / 2020 | PEDD, PCET Ville, outils des services propreté Métropole (messagers du tri, etc.), CCAS, mutualisation appartement pédagogique Verchères<br>NPNRU |
| | Action 2 : Sensibiliser aux éco-gestes :<br>- Améliorer le tri et la gestion des déchets (recycleries, actions de sensibilisation)<br>- Sensibiliser aux économies d'énergies | | | |
| | Action 3 : Accompagner les habitants à l'appropriation des nouveaux usages de leur logement, après réhabilitations | | | |

| Enjeu 3 : Définir un plan d'action partenarial sur 7 quartiers ciblés prioritaires | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Objectifs | Actions proposées | Porteur (partenaires associés) | calendrier | Pistes pour les outils / moyens envisagés |
| Objectif 1 : Améliorer la veille territoriale et la contribution au diagnostic | Action 1 : Animer un partenariat territorial sur chacun des quartiers | GPV (bailleurs, copropriétés, services Ville, dont pôle de proximité et gardiens des équipements municipaux, Métropole, comités de locataires) | 2017 / 2020 | Une coordination des acteurs de proximité sur chaque quartier ; associer les Conseils de quartier et divers acteurs locaux |
| | Action 2 : Poursuivre les « États des lieux croisés », en diversifier la forme | GPV (ensemble des acteurs de proximité) | 2017 / 2020 | Co animation GPV avec bailleurs et médiateurs |
| | Action 3 : Optimiser les outils d'observation territoriale | GPV (Ville, Métropole, bailleurs, ABC HLM, etc.) | 2017 / 2020 | GRECO, PAP, logiciel PM, données services urbains métropole et ville, données bailleurs, données issues des bilans des actions (ex : vandalisme par territoire, par résidence, par typologie) |
| Objectif 2 : Contribuer à la mise en œuvre de projets territoriaux | Action 1 : Apporter une complémentarité aux projets urbains structurants (travaux d'attente, anticiper les fins de chantiers, prise en compte des problématiques de gestion avant / pendant / après, petits aménagements de proximité | GPV (Ville, Métropole, bailleurs, DDT) | 2017 / 2020 | NPNRU (projets de résidentialisations, de réhabilitations, d'aménagements urbains, petits aménagements, adaptation des rez-de-chaussée), PIEE, plan de patrimoine des bailleurs |
| | Action 2 : Mobiliser les locaux de rez-de-chaussée pour favoriser le développement économique local ou l'animation par des associations de proximité | GPV, ABC HLM (Ville, Métropole, bailleurs, DDT) | | |
| | Action 3 : Définir chaque année un plan d'actions partenarial pour chaque quartier | GPV (Ville, Métropole, DDT, bailleurs, acteurs locaux) | 2017 / 2020 | Programmation annuelle TFPB et GSUP |

# ANNEXES 2/ TABLEAU DE PROGRAMMES D'ACTIONS

| Commune | QPV | Site | Rubrique de la nomenclature | Nature des actions (intitulé succinct) | Maître d'ouvrage | Calendrier (année) | Coût total de l'action (prévu) | Ville | Etat ACSE | Métro. | Région | Bailleur | TFPB | TFPB Taux de valorisation | Copro | Autres | Puisemuel ou annuel | Commentaires | Date validation | Coût total de l'action (réalisé) | Ville | Etat ACSE | Métropole | Région | Bailleur | TFPB | TFPB Taux de valorisation | Copro | Autres | Commentaires |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | 1- Personnel de proximité | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | 2- Formation | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | 3- Sur-entretien | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | 4- Gestion des déchets – encombrants – épaves | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | 5- Tranquillité résidentielle | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | 6- Concertation – sensibilisation – participation | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | 7- Animation – lien social – vivre ensemble | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | 8- Petits travaux (investissement) hors NPNRU | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | 9- Observatoire des territoires | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| TOTAL général | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

## 3/ MACRO PLANNING TYPE D'UNE ANNÉE DE PROGRAMMATION GSUP

| mois | actions | **pilote** (personnes à associer) | format des rendus | commentaires |
|---|---|---|---|---|
| janvier | rédaction du bilan TFPB consolidé des actions année N-1<br><br>Envoi, aux équipes projet et à l'Etat, des bilans **pour le 31/01** | **bailleur** | bilan par bailleurs et par territoire | « territoire » = territoire de l'équipe projet |
| février / mars | partage sur le bilan | **équipe projet** (bailleurs, Délégué du Préfet, DDT) | CR de réunions | |
| | synthèse départementale des bilans<br><br>**Validation** des bilans auprès de chaque bailleur **par l'Etat au 31/03** | **DDT** (Délégués du Préfet) | avis Etat par bailleur | production par l'Etat d'un bilan TFPB par bailleur au niveau départemental (reprenant les avis sur bilans de chaque territoire) |
| avril à octobre | Suivi des actions réalisées année N et préparation de l'année N+1<br><br>(montants réels TFPB par commune envoyés par DDT aux équipes en septembre) | **équipe projet** (Délégué du Préfet, DDT, bailleurs) | outils de suivi spécifique à chaque territoire | Autant de réunions que nécessaire, responsabilité de l'équipe projet sur initiative équipe projet dès le mois d'avril<br><br>Travail en continu qui doit permettre de suivre au mieux les actions année N et la préparation de l'année N+1 |
| novembre | programmation année N+1 | **métropole** (équipes projets, Délégué du Préfet, DDT) | tableau de programmation synthétisant les demandes de financement | Analyse de la programmation en réunion de programmation, dans le cadre d'un pilotage global des crédits GSUP et de l'abattement TFPB<br><br>Validation de l'abattement TFPB et point d'étape pour les crédits métropole |
| décembre | | | | |

## ANNEXES 4/ GLOSSAIRE

***ACI*** *: Atelier Chantier d'Insertion*

***CLSM*** *: Conseil Local de Santé Mentale*

***CLSPD*** *: Conseil Local de Sécurité et Prévention de la Délinquance*

***CNL*** *: Confédération Nationale du Logement*

***DDSVA*** *: Direction du Développement Social et de la Vie Associative*

***DDT*** *: Direction Départementale des Territoires*

***DPSSU*** *: Direction de la Prévention, Sécurité, Sureté Urbaine*

***EDLC*** *: États des Lieux Croisés*

***ESS*** *: Économie Sociale et Solidaire*

***QPV*** *: Quartier Prioritaire de la Ville*

***GPV*** *: Grand Projet de Ville*

***GSUP*** *: Gestion Sociale et Urbaine de Proximité*

***NPNRU*** *: Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine*

***PEDD*** *: Plan d'Éducation au Développement Durable*

***PCET*** *: Plan Climat Énergie Territorial*

***PIEE*** *: Programme des Interventions sur les Espaces Extérieurs*

***SEDD*** *: Semaine Européenne du Développement Durable*

***SERD*** *: Semaine Européenne de Réduction des Déchets*

***TFPB*** *: Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties*

Convention Gestion Social et Urbaine de Proximité-TFPB 2017-2020• Mai 2017 • 200 exemplaires •
**Conception graphique, rédaction :** Grand Projet de Ville **- Photos :** Ville de Vaulx-en-Velin, Laurence Danière

**Grand Projet de Ville de Vaulx-en-Velin**
Espace Benoît Frachon - 3, avenue Maurice Thorez
69 120 Vaulx-en-Velin
Tél. : 04 37 45 32 25 - Fax. : 04 37 45 32 26
www.gpvvaulxenvelin.org

Grand projet de ville • Mai 2017